



CDEN de la Moselle du lundi 23 juin 2025

Déclaration préalable

Monsieur Le Préfet,
Monsieur Le Directeur Académique
Mesdames et Messieurs les Membres élus au CDEN,

L'époque est résolument propice aux changements.

13,3 est le ratio Enseignants/élèves pour l'ensemble des pays membres de l'Union Européenne.

Même si utiliser des nombres, et qui plus est, des nombres décimaux lorsqu'on parle d'enfants nous paraît relever d'un bilan comptable froid et incongru. Ce traitement comptable est encore plus révoltant lorsqu'on envisage l'instruction, l'encadrement et l'accompagnement des élèves de façon humaine et éthique.

La France, pays européen, fait presque exploser les compteurs ; mais dans l'autre sens.

Il est vrai, qu'à quelques décimales près, elle termine juste derrière la Roumanie qui, elle, remporte le peu glorieux trophée du nombre d'élèves par enseignant le plus haut d'Europe.

A chaque carte scolaire l'argumentaire de la baisse démographique tombe comme un couperet afin de mettre fin à toute discussion avant même qu'elle ne soit commencée.

Aujourd'hui nous sommes à 18,2 enfants par enseignant. Lors du récent CSA d'ajustement le chiffre de 6000 enfants en moins à l'horizon 2028 a été annoncé.

Que préfigure-t-il ?

Allons-nous enfin faire baisser le nombre d'élèves par classe en nous alignant sur les moyennes européennes, ou allons-nous poursuivre dans cette dynamique insupportable d'économies sur le dos des services publics ; et donc, sur le dos des citoyens ?

Car, malheureusement, nous l'avons tous pensé sans trop y croire, il s'agit bel et bien d'économies à réaliser :

- sur les salaires ; le dégel du point d'indice n'est toujours pas annoncé.
- sur les personnels ; le nombre d'enseignants est en baisse depuis 2018
- sur les classes ; la récente carte scolaire en France et plus particulièrement en Moselle en atteste

La baisse démographique a bon dos.

Nous aurions aimé, rêvé, espéré que ces économies dont on souhaiterait qu'elles ne servent pas à fabriquer plus de chars et de bombes, évitent d'avoir un impact sur la prise en charge du handicap dans notre beau pays des Droits de l'Homme.

Malheureusement le constat, 20 ans après la mise en place de la loi Montchamp est assez triste et inquiétant.

Alors que l'inclusion devrait être une œuvre politique hautement morale devant s'émanciper de toutes nécessités pécuniaires elle devient, elle aussi aujourd'hui une variable d'ajustement.

Récemment, Alexandre Portier, ministre délégué chargé de la réussite scolaire et de l'enseignement professionnel du gouvernement de Monsieur Barnier déclarait sans ambages qu'un enfant en « milieu » spécialisé coûtait 40 000 euros par an alors que dans une classe ordinaire ce n'est que 9000 euros.

Nous constatons également que 24 000 enfants sont laissés aujourd'hui à l'abandon par manque de places en structures spécialisées.

Lors des deux réunions publiques que nous avons organisées des parents sont venus témoigner de leur désarroi et de leur sentiment d'abandon.

Des personnels du médico-social sont venus parler de leurs inquiétudes au sujet de leur avenir professionnel.

Des AESH sont venues livrer leurs angoisses et leur détresse au sujet de leurs conditions de travail, de leurs salaires miséreux et de leur manque de reconnaissance statutaire.

Des professeurs se sont exprimés sur leur quotidien pénible et stressant.

Concernant les AESH, nous exigeons évidemment un vrai statut ainsi qu'un salaire à temps plein pour 24 heures de temps de travail.

Malgré toute ces souffrances et ces craintes exprimées le mercredi 11 juin à l'occasion du rassemblement contre l'inclusion scolaire systématique, nous déplorons que le représentant de l'État dans le département n'ait pas assisté personnellement à l'audience.

Alors, pour répondre à toutes ces inquiétudes, on met en place des « Pôles d'appui à la scolarité ».

Sur des moyens constants, ces P.A.S devraient donc résoudre l'ensemble des problématiques diverses de chaque type de handicap ?

Plus on y pense et moins on y croit.

Le gouvernement annonce devoir faire 40 Milliards d'économies. Voilà très probablement la raison première de ces bouleversements.

Un désordre, un saccage organisé de tout ce qui fut.

Comme notre protection sociale complémentaire, aujourd'hui imposée et peut-être demain, abandonnée aux intérêts de fonds de pension opportunistes.

Comme notre couverture maladie dont la dimension sociale s'estompe à coup de pourcentages culpabilisateurs.

Comme cette réforme du PPCR qui en soit n'améliorera pas nos salaires depuis trop longtemps en berne. Rappelons que le gel du point d'indice a conduit à une perte de salaire de 31,5% depuis 25 ans.

Aujourd'hui, d'après le gouvernement c'est le jour de la dernière chance pour les acteurs de ce conclave sur les retraites dont FO s'est retirée prestement pour ne pas participer à une fiction dont le scénario était connu d'avance. Mesdames, messieurs, oui, l'époque est propice aux changements.

Pour commencer, puisque nous sommes réunis en CDEN, ne faudrait-il pas s'aligner sur les normes européennes en matière d'encadrement ?

Et donc, améliorer drastiquement les conditions d'enseignement et de travail en diminuant le nombre d'élèves par classe en stoppant tous les retraits annoncés.

Une mesure bienveillante envers les élèves porteurs de handicap ne serait-elle pas de mettre à leur disposition cohortes de spécialistes et de structures spécialisées ; même si ça coûte ; et non poursuivre les suppressions de postes et autres aménagements panse-plaies plus que curatifs.

Ne devrait-on pas dans un souci humaniste donner un statut et un salaire décent à nos honorables AESH ?

Au lieu de distribuer pactes et primes transitoires, ne devrait-on pas remédier à cette perte de salaire constante depuis 25 ans en les augmentant tout de suite de 10% ?

Nous pourrions encore égrener une liste plus longue de revendications car l'attaque de nos statuts ne relève plus du sentiment mais du constat.

L'école doit-elle être soumise aux impératifs économiques ?

C'est la question...

La période est propice aux changements.

Il est temps de changer de direction."